

Ligne 10

Zone Tarifaire

Frontière
(se reporter au tableau
de tarification)

POINTS D'ARRÊT ET ZONES TARIFAIRES

- ANGERS Place André Leroy
- ANGERS Place Semard
- ANGERS Beaussier
- SEGRÉ Halte routière
- NYOISEAU Collège Privé Notre Dame d'Orveau
- POUANCÉ Rte de LAVAL
- RENNES Arrêt TRAM Poterie
- RENNES (35) Gare Routière

L'avenir pousse en Anjou ! www.cg49.fr

LE NOUVEAU
CONCEPT
CAR

anjoubus
le réseau de transport du Conseil général de Maine-et-Loire

ÉQUIPÉ EN SÉRIE DE TARIFS PLUS ÉCONOMIQUES,
DE NOUVELLES LIGNES, DE NOUVEAUX SERVICES...
VENEZ L'ESSAYER !

LIGNES RÉGULIÈRES À LA DEMANDE TRANSPORTS SCOLAIRES

www.anjoubus.fr

Anjou
CONSEIL GÉNÉRAL DE MAINE-ET-LOIRE

L'avenir pousse en Anjou ! www.cg49.fr



HORAIRES D'HIVER

Ligne 10

**ANGERS >> SEGRÉ >>
POUANCÉ >> RENNES**
Valables du 03/01/2012 au 05/07/2012



www.anjoubus.fr

2^e
édition

Anjou
CONSEIL GÉNÉRAL DE MAINE-ET-LOIRE

Vacances scolaires

Toussaint	samedi 22 octobre matin au mercredi 2 novembre inclus
Noël	du samedi 17 décembre matin au lundi 2 janvier inclus
Hiver	du samedi 11 février matin au dimanche 26 février inclus
Printemps	du samedi 7 avril matin au dimanche 22 avril inclus

(sous réserve d'éventuelles modifications
du calendrier scolaire par l'académie)

Rennes >> Pouancé >> Segré >> Angers

Jours de circulation	L	V	SD & Fériés	LMMe JVSD & Fériés
Renvoi à consulter	3	4	1	1
Circule pendant les vacances scolaires	OUI	OUI	OUI	OUI
Circule pendant les périodes scolaires	OUI	OUI	OUI	OUI
RENNES, Gare Routière	09.10	10.10	12.10	19.00
RENNES, Arrêt Poterie Métro	09.20	10.20	12.20	19.10
POUANCÉ, Rte de Laval	10.10	11.10	13.10	20.00
NYOISEAU, Collège Privé Notre Dame d'Orveau	10.25	I	I	I
SEGRÉ, Halte Routière	10.35	11.30	13.30	20.20
ANGERS, Beaussier	11.10	12.05	14.05	20.55
ANGERS, Place Semard	11.20	12.15	14.15	21.05
ANGERS, Place André Leroy	11.25	12.20	14.20	21.10

Angers >> Segré >> Pouancé >> Rennes

Jours de circulation	L	MMe JV	SD & Fériés	LSD & Fériés	V
Renvoi à consulter	3	5	1	1	4
Circule pendant les vacances scolaires	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
Circule pendant les périodes scolaires	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
ANGERS, Place Semard	05.45	06.30	08.30	15.00	15.30
ANGERS, Beaussier	05.55	06.40	08.40	15.10	15.40
SEGRÉ, Halte Routière	06.35	07.20	09.20	15.50	16.20
POUANCÉ, Rte de Laval	06.55	07.40	09.40	16.10	16.50 (2)
RENNES, Arrêt Poterie Métro	07.55	08.40	10.40	17.10	17.50
RENNES, Gare Routière	08.05	08.50	10.50	17.20	18.00

TARIFS usagers non scolaires

Nb. de zones	Règle de tarification	Ticket unité	Carnet 10 tickets	Abon. mensuel	Abon. annuel	Abon. Anjou Pass Mensuel*	Abon. Anjou Pass Annuel*
1	Intérieur d'une frontière ou franchissement d'une frontière	1,70 €	12 €	35 €	29,50 €/mois soit 354 €/an	55,00 €/mois	47,13 €/mois soit 565,50 €/an
2	Franchissement de deux frontières	3,50 €	22 €	45 €	37,75 €/mois soit 453 €/an	62,50 €/mois	53,33 €/mois soit 640,00 €/an
3	Franchissement de trois frontières	5,20 €	33 €	67 €	56,17 €/mois soit 674 €/an	79,00 €/mois	67,13 €/mois soit 805,50 €/an
	Tarifs entre Pouancé ou Segré - Rennes	760€	48€	98 €	81,92 €/mois soit 983 €/an	102,00 €/mois	86,46 €/mois soit 1037,50 €/an
	Tarifs entre Angers et Rennes	14,50 €	93 €	189 €	157,50 €/mois soit 1890 €/an	170,50 €/mois	143,13 €/mois soit 1717,50 €/an

* Un abonnement intermodal valable sur les réseaux Anjoubus et Ingo, plus pratique et plus économique -25 %

Tarif solidarité

0,50 € le voyage (sur présentation de la carte), réservé aux bénéficiaires du RSA de base (RMG) et leurs ayants droit, et sous conditions de ressources (<80 % du SMIC) aux demandeurs d'emploi, stagiaires de la formation professionnelle, personnes en contrat aidé.

La carte solidarité est délivrée en gare routière d'Angers.

Vous pouvez également retirer le formulaire de demande de carte solidarité en mairie.

Tarif carte Icar

1,40 € le voyage quelle que soit la distance parcourue*. Les mercredis après 12 h, les samedis toute la journée et pendant les vacances scolaires, pour les jeunes de moins de 25 ans résidant ou scolarisés en Maine-et-Loire, sous réserve de fournir une photo d'identité et un certificat de scolarité ou d'apprentissage pour l'établissement de la carte. *Uniquement pour les trajets effectués en Maine-et-Loire

Tarif Icar +

Tarif pour les étudiants boursiers 1,40 € le ticket unitaire et 28 € l'abonnement mensuel sur les trois zones. Cette carte peut s'obtenir gratuitement auprès de la Gare Routière d'Angers sur présentation d'une photo d'identité et de l'attestation définitive de bourse régionale ou nationale.

*Tarifs spécifiques sur la ligne 10:

- pour le trajet Segré ou Pouancé-Rennes: 4,90 € le ticket unitaire - 73 € l'abonnement mensuel
- pour le trajet Angers-Rennes: 6,60 € le ticket unitaire - 95 € l'abonnement mensuel

Tarif handicapés

Demi-tarif sur présentation de la carte d'invalidité (taux > ou égal à 80 %).

RENSEIGNEMENTS: Gare Routière - Esplanade de la gare - ANGERS - 0 820 16 00 49

C.A.A - 2, Bd Léo Lagrange - BP 81001 - 49137 LES-PONTS-DE-CÉ - 02 41 69 10 00



www.anjoubus.fr

- 1 - Ne circule pas le 1^{er} mai.
- 2 - Correspondance pour prise en charge des élèves du collège privé de Nyoiseau
- 3 - Circule aussi les jours de rentrée scolaire
- 4 - Circule aussi les jours de sorties scolaire
- 5 - Ne circule pas les jours de rentrées scolaires (prendre le départ à 5h35)